

TUNIS, le 20 Février 1981

N° MSP/ 33 /D.H.-

C I R C U L A I R E N° 33 / 81

A

MESSIEURS LES DIRECTEURS DES HOPITAUX ET INSTITUTS  
S/C DE MM. LES DIRECTEURS REGIONAUX DE LA SANTÉ  
PUBLIQUE

OBJET : Changement de nom de certains services hospitaliers.

-/-

Il m'a été donné de constater que certains Hôpitaux et des services relevant de certaines formations hospitalières ont une appellation datant de l'époque coloniale.

En conséquence, Messieurs les Directeurs des établissements hospitaliers concernés sont invités à soumettre au Conseil de Santé de leur établissement la question de changement de nom de certains pavillons ou de celui de l'Hôpital, le cas échéant.

Aussi, les membres de chaque Conseil de Santé doivent-ils proposer au Département la substitution aux appellations inadéquates des dénominations tenant à recevoir les noms de personnalités médicales et scientifiques éminentes anciennes ou contemporaines, plus particulièrement Tunisiennes, Arabes ou Musulmanes.

*J. A. Nanni  
de P. Ph.*

/ E MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

signé : Rachid SEAR.